

CHANCELLERIE D'ÉTAT
CHANCELLERIE

Projet ReliÂges : prévenir l'isolement des aîné-e-s

Dans le contexte actuel, l'isolement social des aîné-e-s est plus que jamais une problématique devant être prise en considération afin de contribuer à améliorer leur qualité de vie. Ainsi, le service cantonal de la santé publique, l'Université de Neuchâtel et le Réseau urbain neuchâtelois collaborent sur le projet ReliÂges. Ce dernier a pour but de faire émerger des solutions permettant aux aîné-e-s d'améliorer leur quotidien, ce qui passe notamment par le maintien des relations sociales et de proximité.

Après avoir débuté sa mise en œuvre au début de l'année, peu avant la première vague de Covid-19, le projet ReliÂges qui bénéficie d'un soutien de Promotion Santé Suisse, entre dans une nouvelle étape. Après une première phase d'observations menées par l'Université de Neuchâtel sur les trois sites retenus pour l'étude, soit La Grande Béroche, Serrières (Neuchâtel) et le Val-de-Ruz, la parole a été donnée à la population concernée. Ainsi, trois rencontres ont été organisées durant le mois de septembre 2020, une dans chacune des trois communes : à Saint-Aubin le 11 septembre 2020, à Serrières le 16 septembre 2020 et à Cernier le 25 septembre 2020.

Toutes les personnes en âge AVS ainsi que les professionnel-le-s et associations travaillant avec elles au quotidien ont été invité-e-s à participer à l'une de ces rencontres qui appliquaient bien entendu les règles liées au Covid-19. Dans le cadre de ces rencontres, des tables rondes ont été organisées visant à identifier ce qui permet aux seniors de maintenir leurs activités préférées ainsi que leurs relations sociales. Ces rencontres seront poursuivies par une étude sur le terrain, effectuée par l'Université de Neuchâtel, visant à analyser les ressources à disposition des aîné-e-s et les obstacles qu'elles/ils rencontrent dans leur vie quotidienne.

Sur la base de cette étude, des plans d'actions seront établis pour les trois communes participantes. Il s'agira ainsi de développer, dans le cadre du projet, des mesures concrètes permettant d'améliorer la qualité de vie des aîné-e-s, en particulier, des plus isolé-e-s, et d'éviter que celle-ci ne se détériore. Cela pourrait se concrétiser par exemple :

1. En améliorant l'accessibilité des commerces. Les mesures envisageables pourraient être d'abaisser les trottoirs aux endroits propices ; d'installer du mobilier urbain sur les « itinéraires » fréquentés (entre les commerces et les lieux de résidence) ; de sensibiliser les établissements privés aux problématiques d'accès (seuils, lisibilité des écriteaux, etc.).
2. En favorisation la solidarité et les échanges intergénérationnels. Les mesures envisageables pourraient être cette fois de mettre en place des rencontres entre personnes âgées et écoliers ; renforcer l'implication des personnes âgées à la politique locale en créant un conseil des aîné-e-s / une commission ; de favoriser l'échange de compétences entre jeunes et aîné-e-s (réciproquement).

La situation particulière vécue avec le semi-confinement, engendrée par la COVID-19, a démontré avec force l'importance de pouvoir sortir, mener à bien ses activités et rencontrer les personnes de l'entourage, dans un cadre sécurisant, afin de réduire l'isolement. Ce dernier a des conséquences graves au niveau social et sanitaire. La promotion de l'intégration sociale et le développement des ressources à leur disposition est donc une question importante en matière de santé publique.

Le projet ReliÂges bénéficie du soutien de la conférence des directeurs communaux en charge de la Santé (CDC Santé), commission regroupant des conseillères et conseillers communaux en charge de ce domaine dans le canton de Neuchâtel. Des représentant-e-s de ce cénacle sont d'ailleurs représenté-e-s dans le groupe de suivi, tout comme Pro Senectute. Enfin, les trois communes directement concernées seront sollicitées durant l'ensemble des travaux dans la mesure où elles connaissent parfaitement leur territoire et jouent un rôle central dans la mise en œuvre de solutions concrètes pour leur population.

Contacts :

Lysiane Mariani, cheffe de l'office de la promotion de la santé et de la prévention, service de la santé publique, tél. 032 889 52 19 ;

Ola Söderström, professeur à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, tél. 079 323 53 82 ;

Marc Jobin, chef de projet au Réseau urbain neuchâtelois, tél. 032 889 47 60 ;

François Cuche, conseiller communal de la commune de Val-de-Ruz, tél. 079 261 27 32.

Neuchâtel, le 25 septembre 2020